

FICHE PRATIQUE SANITAIRE

Compléter et mettre à jour son offre dans le ROR

Sanitaire

Vous êtes **référent établissement** d'une structure sanitaire (hors HAD), cette fiche vise à vous apporter **les prérequis nécessaires à la complétude du ROR.**

1 Se connecter au ROR

Depuis Norm'Uni, l'Espace Régional Numérique de Santé de Normandie (ENRS), en entrant l'adresse <u>https://www.norm-uni.fr/portail.pro/</u>, il existe **3 modes de connexion** au ROR :

Authentification par certificat client lorsqu'un compte est associé à une carte CPS ou CPE
Authentification forte, via un code envoyé par sms ou mail depuis no-reply@norm-uni.fr.
Connexion directe via un identifiant/mot de passe.



Une fois connecté, cliquer sur l'application ROR :







2. Vérifier et compléter la fiche établissement

1. Accédez à votre/vos établissement(s) depuis l'onglet Mon établissement.

2	ROR NORMANDI Répertoire Opérationnel des Ressource	E () Recherche	1 Mon établissement	Espace documentation	Administration
	Présentation Mon établissement Mes poles Mes unités Mes professionnels Glossaire	Perm PDS PDS PDS Mes PDS	aanence des soins 5 du jour 5 hebdomadaire 5 mensuelle 8 gardes et astreintes 5 - Synthèse	Validation des données Gérer mes données s	

2. Choisissez l'établissement à modifier puis cliquez sur **Actions** et **Consulter**.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS									
	lt Nom	It Ville	It Département	Mono- unité	Standard	If Site	Actions		
				•			Actions -		
							Consulter		
							Modifier		

1.1 **Présentation**

- 3. Sur la fiche de votre établissement, vérifiez que les champs importés de FINESS sont exacts :
 - Raison Sociale
 - Structure juridique
 - FINESS géographique
 - SIRET

Aucune modification ne doit être réalisée sur ces champs, merci de contacter le Pôle Animation et Déploiement des Usages de Normand'e-Santé (<u>support@normand-esante.fr</u>).

4. Les outils, situés en haut à droite de l'écran, permettent d'effectuer plusieurs actions. **Pour modifier et/ou compléter la fiche, utilisez le crayon :**







Si vous êtes concernés, compléter les champs obligatoires suivants :

- L'établissement administratif
- Numéro de référence (identifiant unique dont le contenu est libre (à indiquer en l'absence de FINESS ou SIRET))
- 1.2 Les activités

Vérifiez que les champs importés de FINESS sont exacts :

- Catégorie d'établissement
- Maternité
- Niveau de maternité
- Activité de soins autorisée

Aucune modification ne doit être réalisée sur ces champs, merci de contacter le Pôle Animation et Déploiement des Usages de Normand'e-Santé (<u>support@normand-esante.fr</u>).

Compléter les champs obligatoires suivants :

- Habilitation sans consentement (Concerne les soins psychiatriques sans consentement)
- Participation au service public

1.3 Contact

Vérifiez que les champs importés de FINESS sont exacts :

- Adresse
- Numéro
- Numéro complément
- Type de voie
- Voie
- Complément d'adresse
- Code postal
- Commune
- Département
- Territoire
- Pays
- Cartographie

Aucune modification ne doit être réalisée sur ces champs, merci de contacter le Pôle Animation et Déploiement des Usages de Normand'e-Santé (<u>support@normand-esante.fr</u>).

Compléter les champs obligatoires suivants :

- Le numéro du standard
- La visibilité du téléphone. Sélectionner : visibilité régionale
- N° de téléphone de direction
- E-mail de direction
- Téléphone d'alerte (Numéro d'astreinte administrative accessible H24)
- E-mail d'alerte
- **SAMU** (nom du SAMU du territoire de santé)



1.4 Informations complémentaires

Compléter les champs obligatoires suivants :

- Zone de pose hélicoptère
- H24 (zone d'atterrissage accessible H24)
- Catégorie d'hélicoptères acceptées
- Particularités

Les autres **champs** sont **optionnels**.

Lorsque les champs sont complétés, cliquez sur le bouton modifications.

Mettre à jour

pour sauvegarder vos

3. Vérifier et compléter les fiches unités

La procédure d'accès et de modification des fiches unités est identique à celle de la fiche établissement.

Le chemin à suivre pour y accéder est le suivant : depuis l'onglet **Mon établissement**, cliquez sur **Mes unités**, puis sur **Actions** et **Consulter**.

- 1. Complétez les champs obligatoires suivants :
 - Type d'unité
 - Nom de l'unité (voir la convention de nommage selon le type d'unité dans les recommandations de peuplement)
 - Code unité
 - Catégorie d'organisation (uniquement pour les unités PSY/SMR/Médico-techniques)
 - Discipline
 - Activité de soins
 - Modes de prise en charge
 - Patientèle
 - Contact
 - Type téléphone
 - Téléphone
 - Actes spécifiques
 - Equipements spécifiques (optionnelle pour les unités de consultations/CMP/CATTP)
 - Capacité totale installée
 - Accueil des urgences
 - Hospitalisation non programmée
 - Télémédecine
 - Horaires de fonctionnement (à renseigner uniquement hors prise en charge 24/24-7/7)
 - Professions (obligatoire uniquement pour SMR)



Spécialités (obligatoire uniquement pour SMR)

Attention ! Pour certaines unités, des activités et des modes de prises en charge ont été présélectionnés selon les recommandations nationales. Dans ce cas, vous avez juste à supprimer les items ne correspondant pas à votre offre de santé.

Les **autres champs** présents sur la fiche unités sont **optionnels**.

2. Lorsque les champs sont complétés, cliquez sur le bouton pour sauvegarder vos modifications.

Mettre à jour

